



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00838

Numéro SIREN : 535 302 830

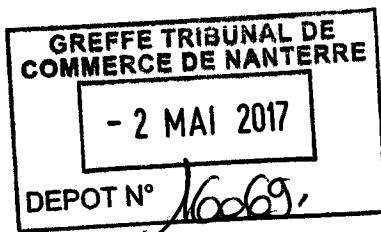
Nom ou dénomination : PRO ACTIVE AGENCY

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2017 sous le numéro de dépôt 16069

SAS PRO ACTIVE AGENCY

5 rue Hoche

92300 LEVALLOIS-PERRET



Page : 1

DOCUMENTS COMPTABLES

L-Expert-Comptable.com

11 rue Scribe

paris

COMPTE RÉSULTAT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i> 4 300	399 989	269 641	130 348	48
Montant net du chiffre d'affaires	399 989	269 641	130 348	48
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits		11	-11	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	399 989	269 653	130 337	48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	298 910	181 425	117 484	65
Impôts, taxes et versements assimilés	8 186	4 105	4 081	99
Salaires et traitements	71 714	72 670	-956	-1
Charges sociales	22 944	21 661	1 283	6
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 228	12 344	-7 116	-58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 700	1	1 700	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	408 682	292 206	116 476	40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 692	-22 553	13 861	61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	949	471	478	102
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	949	471	478	102
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-949	-471	-478	-102
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-9 641	-23 024	13 383	58
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		7 875	-7 875	-100
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		7 875	-7 875	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	366	35	331	946
Sur opérations en capital		7 875	-7 875	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	366	7 910	-7 544	-95
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-366	-35	-331	-946
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	399 989	277 528	122 462	44
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	409 997	300 587	109 410	36
Bénéfice ou Perte	-10 007	-23 059	13 052	57
(3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

COMPTES RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	399 989,43	269 641,14	130 348,29	48,34
70617000 HONORAIRE 20%	228 408,54	152 024,09	76 384,45	50,24
70620000 HONORAIRE UE	3 000,00	4 000,00	-1 000,00	-25,00
70630000 HONORAIRES EXPORT	1 300,00	17 500,00	-16 200,00	-92,57
70800000 PRODUITS ANNEXES 19.6%		0,01	-0,01	-100,00
70820000 REFACTURATION 5.5%	1 281,38	648,31	633,07	97,65
70830000 REFACTURATION SANS TVA	70 562,04	27 647,67	42 914,37	155,22
70840000 REFACTURATION 10%	28 274,48	9 886,43	18 388,05	185,99
70870000 REFACTURATION 20%	67 162,99	57 934,63	9 228,36	15,93
dont à l'exportation : 4 300,00				
Montant net du chiffre d'affaires	399 989,43	269 641,14	130 348,29	48,34
Autres produits	0,02	11,39	-11,37	-99,82
75800000 PRO DIV GEST COURANT	0,02	11,39	-11,37	-99,82
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	399 989,45	269 652,53	130 336,92	48,34
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	298 909,66	181 425,47	117 484,19	64,76
60400000 DEBOURS CLIENTS	168 487,76	94 173,09	74 314,67	78,91
60410000 SOUS TRAITANCE MISSIONS	24 888,76	4 000,00	20 888,76	522,22
60610000 EDF	1 511,75	1 844,18	-332,43	-18,03
60616000 GASOIL UTILITAIRE		148,43	-148,43	-100,00
60630000 FOUR PT EQUI OUTILLA	257,50	62,46	195,04	312,26
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 496,51	2 763,69	-1 267,18	-45,85
61310000 LOCATION LOYER	73 200,00	50 840,00	22 360,00	43,98
61321000 LOCATIONS PARKING	2 749,98	1 800,00	949,98	52,78
61400000 CHARGES LOCATIVES	-170,00		-170,00	
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 893,98	4 890,25	3,73	0,08
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 504,18	1 368,35	135,83	9,93
62261000 HONORAIRE COMPTABLE	4 679,80	4 582,30	97,50	2,13
62262000 HONORAIRE DIVERS	1 500,00	1 400,00	100,00	7,14
62270000 FRAIS ACTES CONTENTI	47,94	50,59	-2,65	-5,24
62310000 PUBLICITE ANNONCES		791,68	-791,68	-100,00
62340000 CADEAUX CLIENTELE	762,17	432,74	329,43	76,13
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	482,48	-93,09	575,57	618,29
62540000 PEAGES PARKING		11,34	-11,34	-100,00
62550000 REMBOURSEMENT KILOMETRIQUE	3 363,89	2 820,50	543,39	19,27
62570000 RECEPTIONS	770,43	2 254,84	-1 484,41	-65,83
62610000 TELECOM	4 877,79	5 851,80	-974,01	-16,64
62620000 TIMBRES	850,36	92,27	758,09	821,60
62700000 SERVICE BANCAIRE	2 754,38	1 340,05	1 414,33	105,54
Impôts, taxes et versements assimilés	8 185,98	4 104,62	4 081,36	99,43
63120000 TAXE APPRENT VERS ET	491,51	219,76	271,75	123,66
63130000 FORMAT PROF CONTINUE	1 452,90		1 452,90	
63512000 TAXE FONCIERE IMPOT	6 241,57	3 767,86	2 473,71	65,65
63580000 AUTRES DROITS TAXE D		117,00	-117,00	-100,00
Salaires et traitements	71 714,01	72 670,23	-956,22	-1,32
64100000 SALAIRE BRUT	71 318,38	72 280,78	-962,40	-1,33
64140000 INDEMNITES	395,63	389,45	6,18	1,59
Charges sociales	22 943,51	21 660,57	1 282,94	5,92
64500000 CHARGES SOCIALES	26 281,84	25 140,57	1 141,27	4,54
64750000 MEDECI TRAVAI PHARMA	237,67	156,00	81,67	52,35
64900000 CICE	-3 576,00	-3 636,00	60,00	1,65
Dotations aux amortissements et dépréciations				

COMPTES RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 228,10	12 344,45	-7 116,35	-57,65
68100000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	5 228,10	12 344,45	-7 116,35	-57,65
Autres charges	1 700,46	0,66	1 699,80	
65400000 PERTES/CREANCES IRRE	1 700,00		1 700,00	
65800000 CHAR DIV-GESTION COU	0,46	0,66	-0,20	-30,30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	408 681,72	292 206,00	116 475,72	39,86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 692,27	-22 553,47	13 861,20	61,46
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	948,87	470,53	478,34	101,66
66150000 INTERET CPTE COURANT	948,87	470,53	478,34	101,66
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	948,87	470,53	478,34	101,66
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-948,87	-470,53	-478,34	-101,66
RÉSULTAT COURANT Tax impôts (I+II+III-IV+V-VI)	-9 641,14	-23 024,00	13 382,86	58,13
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital		7 875,00	-7 875,00	-100,00
77500000 PROD CESSION ELE ACT		7 875,00	-7 875,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		7 875,00	-7 875,00	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	366,00	35,00	331,00	945,71
67120000 AMENDES ET PENALITES	366,00	35,00	331,00	945,71
Sur opérations en capital		7 875,00	-7 875,00	-100,00
67500000 VAL COMP ELM ACTIF C		7 875,00	-7 875,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	366,00	7 910,00	-7 544,00	-95,37
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-366,00	-35,00	-331,00	-945,71
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	399 989,45	277 527,53	122 461,92	44,13
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	409 996,59	300 586,53	109 410,06	36,40
Bénéfice ou Perte	-10 007,14	-23 059,00	13 051,86	56,60

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/15	Valeurs nettes au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 410	3 003	-1 593	-53
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	23 271	26 906	-3 635	-14
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 300	18 300		
TOTAL (I)	42 981	48 209	-5 228	-11
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	54 817	17 489	37 328	213
Autres (3)	6 836	4 436	2 400	54
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	61 653	21 925	39 728	181
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	104 634	70 134	34 500	49
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PASSIF	Valeurs au 31/12/15	Valeurs au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 32 340)	32 340	32 340		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	550	550		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-23 059		-23 059	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10 007	-23 059	13 052	57
SITUATION NETTE	-175	9 832	-10 007	-102
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-176	9 831	-10 007	-102
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	12 027	4 531	7 496	165
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 328	32 523	21 805	67
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	7 320	4 800	2 520	53
Dettes fiscales et sociales	25 009	18 449	6 560	36
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	6 126		6 126	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	104 810	60 303	44 507	74
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	104 634	70 134	34 500	49
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	104 810	60 303		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	12 027	4 531		
(3) Dont emprunts participatifs				

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/15	Valeurs nettes au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 409,82	3 002,95	-1 593,13	-53,05
20100000 FRAIS ETABLISSEMENT	4 774,88	4 774,88		
28010000 AMORTI FRAIS D'ETS	-3 365,06	-1 771,93	-1 593,13	-89,91
Concessions, brevets et droits similaires				
20500000 CONCES.BREV.LIC.MARQ	1 000,00	1 000,00		
28050000 AMORT CONCE.BREV.LIC	-1 000,00	-1 000,00		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	23 271,42	26 906,39	-3 634,97	-13,51
21810000 INSTALLATIONS GENERALES	23 567,58	23 567,58		
21830000 MAT BUREAUX INFORMAT	23 920,07	23 920,07		
21840000 MOBILIER	3 965,37	3 965,37		
28181000 AMOR INST.GLE.AGT.AM	-4 351,04	-1 994,12	-2 356,92	-118,19
28183000 AMORT MAT BUR INFORM	-23 049,64	-22 168,16	-881,48	-3,98
28184000 AMORTISS MOBILIER	-780,92	-384,35	-396,57	-103,18
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	18 300,00	18 300,00		
27500000 DEPOT CAUTION VERSES	18 300,00	18 300,00		
TOTAL (I)	42 981,24	48 209,34	-5 228,10	-10,84
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	54 816,69	17 488,72	37 327,97	213,44
41157856 REGLEMENT CLIENT	46 238,98	13 732,24	32 506,74	236,72
41161442 REFACTURATION A 20	383,53	24,48	359,05	
41810000 CLTS FACT A ETABLIR	8 194,18	3 732,00	4 462,18	119,57
Autres (3)	6 836,00	4 436,00	2 400,00	54,10
40980000 FOURNISSEURS DÉBITEURS	2 040,00		2 040,00	
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES	3 576,00	3 636,00	-60,00	-1,65
44566100 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	1 220,00	800,00	420,00	52,50
TOTAL (II)	61 652,69	21 924,72	39 727,97	181,20
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	104 633,93	70 134,06	34 499,87	49,19

25785 - SAS PRO ACTIVE AGENCY
BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PASSIF	Valeurs au 31/12/15	Valeurs au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 32 340,00)	32 340,00	32 340,00		
10130000 CAPITAL	32 340,00	32 340,00		
Réserves				
Réserve légale	550,40	550,40		
10611000 RESERVE LEGALE	550,40	550,40		
Report à nouveau	-23 059,00		-23 059,00	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEB	-23 059,00		-23 059,00	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10 007,14	-23 059,00	13 051,86	56,60
SITUATION NETTE	-175,74	9 831,40	-10 007,14	-101,79
TOTAL (I)	-175,74	9 831,40	-10 007,14	-101,79
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	12 027,36	4 531,11	7 496,25	165,44
51200000 BANQUE	12 027,36	4 531,11	7 496,25	165,44
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 327,55	32 522,78	21 804,77	67,04
16500000 DEPOT CAUTIONN RECUS	4 250,00	3 900,00	350,00	8,97
45510000 CCA OLIVER GITEAU	50 077,55	28 622,78	21 454,77	74,96
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 320,00	4 800,00	2 520,00	52,50
40163325 LOCAUX LOYERS	7 320,00	4 800,00	2 520,00	52,50
Dettes fiscales et sociales	25 008,52	18 448,77	6 559,75	35,56
42100000 PERSO REMUNRAT DUES	750,00		750,00	
43100000 U.R.S.S.A.F	12 433,58	12 808,99	-375,41	-2,93
44551000 TVA A PAYER	2 863,00	2 725,00	138,00	5,06
44571700 TVA COLLECTEE 20 %	7 770,41	2 292,78	5 477,63	238,91
44587000 TVA A REGUL/VENTES	1 191,53	622,00	569,53	91,56
Autres dettes	6 126,24		6 126,24	
46700000 AUT CPTS DEBIT/CREDI	6 126,24		6 126,24	
TOTAL (III)	104 809,67	60 302,66	44 507,01	73,81
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	104 633,93	70 134,06	34 499,87	49,19
(1) Dont à moins d'un an	104 809,67	60 302,66		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	12 027,36	4 531,11		

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	en %	Du 01/01/14 Au 31/12/14	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	399 989	100	269 641	100	130 348	48
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	399 989	100	269 641	100	130 348	48
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	399 989	100	269 641	100	130 348	48
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	399 989	100	269 641	100	130 348	48
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)	193 377	48	98 173	36	95 203	97
MARGE DE PRODUCTION	206 613	52	171 468	64	35 145	20
MARGE BRUTE TOTALE	206 613	52	171 468	64	35 145	20
- Autres achats	3 266	1	4 819	2	-1 553	-32
- Charges externes	102 267	26	78 434	29	23 834	30
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	101 080	25	88 216	33	12 864	15
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 186	2	4 105	2	4 081	99
- Salaires et traitements	71 714	18	72 670	27	-956	-1
- Charges sociales	22 944	6	21 661	8	1 283	6
Total	-102 844	-26	-98 435	-37	-4 408	-4
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-1 764		-10 220	-4	8 456	83
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis						
+ Transferts de charges d'exploitation			11		-11	-100
+ Autres produits d'exploitation			12 344	5	-7 116	-58
- Dotations amortissements et dépréciations	5 228	1	1		1 700	
- Autres charges d'exploitation	1 700		-12 334	-5	5 405	44
Total	-6 929	-2				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 692	-2	-22 553	-8	13 861	61
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	949		471		478	102
Total	-949		-471		-478	-102
RÉSULTAT COURANT	-9 641	-2	-23 024	-9	13 383	58
+ Produits exceptionnels (1)			7 875	3	-7 875	-100
- Charges exceptionnelles (2)	366		7 910	3	-7 544	-95
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-366		-35		-331	-946
RÉSULTAT EXERCICE	-10 007	-3	-23 059	-9	13 052	57
(1) dont produits cessions éléments cédés			7 875		-7 875	-100
(2) dont valeurs comptables éléments cédés			7 875		-7 875	-100

SAS PRO ACTIVE AGENCY

Page : 11

5 rue Hoche

92300 LEVALLOIS-PERRET

LIASSE FISCALE

L-Expert-Comptable.com

11 rue Scribe

paris



N° 11084* 17

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065 - SD
2016

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/15	et clos le	31/12/15	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS PRO ACTIVE AGENCY 5 rue Hoche 92300 LEVALLOIS-PERRET	
SIRET 5 3 5 3 0 2 8 3 0 0 0 0 2 6	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées Externalisation activités de secrétariat Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	13 217
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles art. 44 sexies			
	Jeunes entreprises innovantes			
	Zone franche urbaine			
	Pôle de compétitivité			
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies			
	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies			
	Autres dispositifs			
	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
	Société d'investissement immobilier cotée			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
L-Expert-Comptable.com 11 rue Scribe 75009 paris Tél : 0800203030	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA	Date : 26/04/16 Lieu : LEVALLOIS-PERRET
Tél :	Qualité et nom du signataire : Président M. GITEAU
	Signature

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS					
Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					(2) c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(4) i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis					(5) Total (a à h)

[illegible]

H	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	72 281	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS PRO ACTIVE AGENCY				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 5 rue Hoche				92300 LEVALLOIS-PERRET				
Numéro SIRET* 5 3 5 3 0 2 8 3 0 0 0 2 6								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le 31/12/2015				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
					Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	5 775	016	4 365	1 410	
	Immobilisations corporelles *		028	51 453	030	28 182	23 271	
	Immobilisations financières * (1)		040	18 300	042		18 300	
	Total I (5)		044	75 528	048	32 547	42 981	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	54 817	070		54 817	
		Autres* (3)	072	6 836	074		6 836	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084		086			
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	61 653	098		61 653		
Total général (I + II)				110	137 181	112	32 547	104 634
PASSIF				Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		32 340		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126		550		
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				
	Report à nouveau			134		-23 059		
	Résultat de l'exercice			136		-10 007		
	Provisions réglementées			140				
Total I			142		-176			
Provisions pour risques et charges Total II			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		16 277		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		7 320		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 50 078)			172		81 212		
REVENUS	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176		104 810		
Total général (I + II + III)				180		104 634		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS PRO ACTIVE AGENCY		Néant ☐	
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018 ☐	Exercice N clos le 31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214	
		217	4 300	218	399 989
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	399 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	298 910
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	8 186
	Rémunérations du personnel*			250	71 714
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	22 944
	Dotations aux amortissements*			254	5 228
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	1 700
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-8 692
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V) 294		949
Produits exceptionnels (IV) 290			Charges exceptionnelles (VI) 300		366
Impôt sur les bénéfices*			Charges (VII) 306		
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310	-10 007
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 007
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	366
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44. octies et octies A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44. quindecies) 138			
	ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344			350
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 352 Déficit col. 2	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement) 356				
	Déficits antérieurs reportables : * 38 781 dont imputés sur le résultat : 360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 370 Déficit col.2	372

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PRO ACTIVE AGENCY

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	5 775	412		414		416	5 775	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	23 568	452		454		456	23 568	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	27 885	472		474		476	27 885	
Immobilisations financières		480	18 300	482		484		486	18 300	
TOTAL		490	75 528	492		494		496	75 528	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	2 772	502	1 593	504		506	4 365
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 994	542	2 357	544		546	4 351
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	22 553	562	1 278	564		566	23 831
TOTAL		570	27 319	572	5 228	574		576	32 547

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PRO ACTIVE AGENCY

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	38 781
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	38 781
Déficits de l'exercice	860	13 217
Total des déficits restant à reporter	870	51 998

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	61 003
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	40 673
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Désignation de l'entreprise : SAS PRO ACTIVE AGENCY		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2015		et clos le : 31/12/2015	
Durée en nombre de mois		12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		399 989
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		399 989
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variations de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		222 960
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		1 700
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		224 660
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2		137 175 329
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		175 329
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		399 989
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 5	160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 5
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnels * :	376		2
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.



(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311215

N° SIRET

53530283000026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PRO ACTIVE AGENCY

ADRESSE (voie)

5 rue Hoche

CODE POSTAL

92300

VILLE

LEVALLOIS-PERRET

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

COMMUNICATION MEDIA PARTNER

N° SIREN (si société établie en France)

402130330

% de détention

35,0000

Nb de parts ou actions

11 319,00

Adresse :

N°

5

Voie

rue Hoche

Code Postal

92300

Commune

LEVALLOIS-PERRET

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MONSI

Nom patronymique

GITEAU

Prénom(s)

OLIVER

Nom marital

% de détention

65,0000

Nb de parts ou actions

21 021,00

Naissance : Date

12/11/1974

N° Département

53

Commune

CHATEAU-GONTIER

Pays

France

Adresse :

N°

41

Voie

Rue des Abbesses

Code Postal

75018

Commune

PARIS

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311215

N° SIRET : 53530283000026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PRO ACTIVE AGENCY

ADRESSE (voie) 5 rue Hoche

CODE POSTAL 92300

VILLE LEVALLOIS-PERRET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case.

Désignation de l'entreprise SAS PRO ACTIVE AGENCY
Numéro siret 53530283000026

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES (ligne 330)	
Amendes et pénalités	366
TOTAL	366

DÉDUCTIONS DIVERSES (ligne 350)	
CICE	3 576
TOTAL	3 576

Désignation de l'entreprise SAS PRO ACTIVE AGENCY
Numéro de siret 53530283000026

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Désignations	Montant
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	-2 040
Clients - Factures à établir	-8 194
Total des produits à recevoir	-10 234

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 *quater* C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2015

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS PRO ACTIVE AGENCY	535302830

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2015	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (<i>reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année</i>) ¹	1	59 595
Montant du crédit d'impôt (<i>ligne 1 x 6 %</i>) ²	2	3 576
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ³ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 3a x 6 %</i>) ² x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (<i>ligne 2 + ligne 3b</i>)	4	3 576
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (<i>reporter le montant indiqué ligne 7</i>)	5	
Montant total du crédit d'impôt (<i>ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5</i>)	6	3 576

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
TOTAL				7

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

² Pour des rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7.5%

³ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
Total				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (<i>report de la ligne 2 ou de la ligne 4</i>)	8	3 576
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> <i>- le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ;</i> <i>- zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.</i>	10	3 576
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (<i>ligne 7 du cadre II + ligne 10</i>)	11	3 576

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	17	3 576

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n°2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.



15252*02



DGFIP N°2069-RCI-SD 2016

Formulaire
Obligatoire**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015 ou de l'année : 2015

Désignation de l'entreprise	SAS PRO ACTIVE AGENCY		Néant ☐
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés		Cocher la case ☐	
Dénomination de la société mère			
N° SIREN	PME au sens communautaire		Cocher la case ☐
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (<i>Montant total [ligne 1 x taux²] + [ligne 2 x taux²] x 10/90 + ligne 3</i>)		3 576	
		dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	1	59 595	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.	2		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage			
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs			
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)			
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières			
CRÉANCES REPORTABLES			
Crédit d'impôt pour investissement en Corse			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche			

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6% et de 7.5% pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (rémunérations versées en 2015).

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

Désignation de l'entreprise SAS PRO ACTIVE AGENCY

Numéro de siret 53530283000026

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

CICE

CREDIT D'IMPÔT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le C.I.C.E. est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Le C.I.C.E. sera utilisé conformément à l'article 244 quater C du CGI :

- financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises,
- efforts en matière d'investissement, de recherche et d'innovation
- efforts en matière de formation et de recrutement,
- efforts en matière de prospection de nouveaux marchés,
- reconstitution de leur fonds de roulement.

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend prix d'achat et frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

25785 - SAS PRO ACTIVE AGENCY

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	4 775		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 000		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	23 568		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	27 885		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	51 453		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		18 300		
		TOTAL IV	18 300		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			75 528		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			4 775	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
		Ins. gal. agen. amé. div.			23 568	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			27 885	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			51 453	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				18 300	
		TOTAL IV			18 300	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					75 528	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 772	1 593		4 365
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agenc. amén. cons.	1 994	2 357		4 351
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	22 553	1 278		23 831
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		24 547	3 635		28 182
TOTAL GENERAL		27 319	5 228		32 547

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Immob. incorporelles TOTAL									
Constr. Immo. corpor.	Terrains								
	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.								
	Inst. techniques mat. et outil.								
	Inst. gales, agenc. am divers								
	Mat. transport								
	Mat. bureau mobilier								
Emballages récup. divers									
TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations									
TOTAL GÉNÉRAL									
Total général non ventilé									
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler									
Primes de remboursement des obligations									

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		18 300		18 300
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		54 817	54 817	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	3 576	3 576	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	1 220	1 220	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		2 040	2 040	
	Charges constatées d'avance				
TOTAUX			79 953	61 653	18 300
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 194
Autres créances	2 040
Disponibilités	
TOTAL	10 234

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	32 340,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	32 340,00	1,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	12 027	12 027		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		4 250	4 250		
Fournisseurs & comptes rattachés		7 320	7 320		
Personnel & comptes rattachés		750	750		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		12 434	12 434		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	11 825	11 825		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		50 078	50 078		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		6 126	6 126		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		104 810	104 810		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	50 078			



Expertise comptable
Commissariat aux comptes

64, rue La Boétie
75008 Paris
Tél_ 01 56 59 19 99
Fax_ 01 56 59 19 98
cofigex@cofigex.com
www.cofigex.com

PRO ACTIVE AGENCY

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 32.340 euros

5, rue Hoche

92300 LEVALLOIS PERRET

535 302 830 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

PRO ACTIVE AGENCY

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 32.340 euros

5, rue Hoche

92300 LEVALLOIS PERRET

535 302 830 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

PRO ACTIVE AGENCY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PRO ACTIVE AGENCY, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

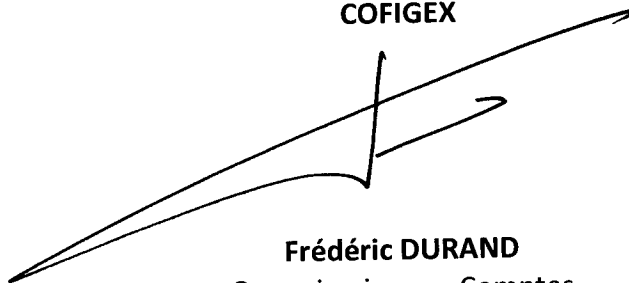
III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 14 juin 2016

COFIGEX

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the end, and a smaller loop below the main stroke.

Frédéric DURAND
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/15	Valeurs nettes au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 410	3 003	-1 593	-53
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.	23 271	26 906	-3 635	-14
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 300	18 300		
TOTAL (I)	42 981	48 209	-5 228	-11
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	54 817	17 489	37 328	213
Autres (3)	6 836	4 436	2 400	54
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	61 653	21 925	39 728	181
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	104 634	70 134	34 500	49
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PASSIF	Valeurs au 31/12/15	Valeurs au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	32 340	32 340		
(dont versé : 32 340)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	550	550		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-23 059		-23 059	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10 007	-23 059	13 052	57
SITUATION NETTE	-175	9 832	-10 007	-102
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-176	9 831	-10 007	-102
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	12 027	4 531	7 496	165
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 328	32 523	21 805	67
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	7 320	4 800	2 520	53
Dettes fiscales et sociales	25 009	18 449	6 560	36
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	6 126		6 126	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	104 810	60 303	44 507	74
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	104 634	70 134	34 500	49
(1) Dont à plus d'un an	104 810	60 303		
(1) Dont à moins d'un an	12 027	4 531		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE RÉSULTAT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i> 4 300	399 989	269 641	130 348	48
Montant net du chiffre d'affaires	399 989	269 641	130 348	48
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		11	-11	-100
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	399 989	269 653	130 337	48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	298 910	181 425	117 484	65
Impôts, taxes et versements assimilés	8 186	4 105	4 081	99
Salaires et traitements	71 714	72 670	-956	-1
Charges sociales	22 944	21 661	1 283	6
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 228	12 344	-7 116	-58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 700	1	1 700	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	408 682	292 206	116 476	40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 692	-22 553	13 861	61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	949	471	478	102
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	949	471	478	102
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-949	-471	-478	-102
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-9 641	-23 024	13 383	58
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges		7 875	-7 875	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		7 875	-7 875	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	366	35	331	946
Sur opérations en capital		7 875	-7 875	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	366	7 910	-7 544	-95
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-366	-35	-331	-946
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	399 989	277 528	122 462	44
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	409 997	300 587	109 410	36
Bénéfice ou Perte	-10 007	-23 059	13 052	57
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend prix d'achat et frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Désignation de l'entreprise SAS PRO ACTIVE AGENCY
Numéro de siret 53530283000026

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

CICE

CREDIT D'IMPÔT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le C.I.C.E. est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Le C.I.C.E. sera utilisé conformément à l'article 244 quater C du CGI :

- financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises,
- efforts en matière d'investissement, de recherche et d'innovation
- efforts en matière de formation et de recrutement,
- efforts en matière de prospection de nouveaux marchés,
- reconstitution de leur fonds de roulement.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	4 775		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 000		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		23 568		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	27 885		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	51 453		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		18 300		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	18 300		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	75 528		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			4 775	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				23 568	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			27 885	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			51 453	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				18 300	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			18 300	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			75 528	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 772	1 593		4 365
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	1 994	2 357		4 351
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	22 553	1 278		23 831
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		24 547	3 635		28 182
TOTAL GENERAL		27 319	5 228		32 547

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 300		18 300
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	54 817	54 817	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 576	3 576	
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 220	1 220	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 040	2 040	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		79 953	61 653	18 300
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	8 194
Créances clients et comptes rattachés	2 040
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	10 234

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	12 027	12 027		
	à plus d' 1 an à l'origine	4 250	4 250		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 320	7 320		
Fournisseurs & comptes rattachés		750	750		
Personnel & comptes rattachés		12 434	12 434		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	11 825	11 825		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		50 078	50 078		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		6 126	6 126		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		104 810	104 810		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	50 078			

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	32 340,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	32 340,00	1,00

PRO ACTIVE AGENCY

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 32.340 euros

5, rue Hoche

92300 LEVALLOIS PERRET

535 302 830 RCS NANTERRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

PRO ACTIVE AGENCY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

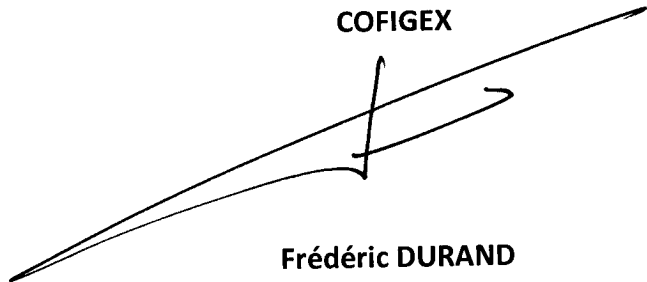
Convention de compte courant d'associé

La société PRO ACTIVE AGENCY a reçu des avances en compte courant de la part de son Président, M. Oliver GITEAU. Ces dernières ont fait l'objet d'une rémunération à hauteur du taux d'intérêts déductible maximum, soit 2,79 % pour les comptes annuels clos le 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, le compte courant présente un solde créditeur de 50.078 euros. Votre société a supporté des charges financières de 949 euros au titre de la rémunération de ces avances sur l'exercice 2015.

Paris, le 14 juin 2016

COFIGEX

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right, crossing over the word 'COFIGEX'.

Frédéric DURAND
Commissaire aux Comptes

PRO ACTIVE

ASSISTANT PERSONNEL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Le Président de la société, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Le présent rapport comprend :

- les informations d'ordre économique relatives à l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015,
- les informations d'ordre juridique et fiscal concernant la Société et relevant de la compétence de l'Assemblée,
- la proposition d'affectation du résultat dudit exercice clos le 31 Décembre 2015.

INFORMATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE & SOCIAL

Activité de la Société

La Société réalise des prestations de service dans les domaines de la conciergerie Professionnelle et Personnelle à destination de clients Professionnels et Particuliers.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a enregistré un déficit de 10 007.14 €.

Elle a clos son exercice avec un chiffre d'affaires de 399 989 € contre 269 641 € au titre de l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation de 48%.

Situation et résultats de la Société durant l'exercice écoulé

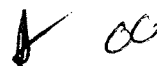
Les comptes annuels qui vous sont présentés répondent aux obligations comptables des entreprises. Ils comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Ces comptes ont été établis dans le respect des conventions générales et comptables suivant le principe de prudence et selon les hypothèses de base en la matière.

La société a généré un chiffre d'affaires de 399 989 € au 31 décembre 2015, contre 269 641 € à fin 2014 soit une variation de 48%.

Les principaux postes des charges d'exploitation sont les suivants :



Nature des charges	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014	Evolution
Autres achats et charges externes	296 160	181 425	63%
Impôts, taxes	10 936	4 105	166%
Salaires et traitements	71 714	72 670	-1%
Charges sociales	22 944	21 661	6%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 228	12 344	-58%
Autres charges	1 700	1	169946%
Total	408 682 €	292 206 €	40%

Le résultat sur lequel vous avez à statuer est un déficit de 10 007.14 € qui se ventile comme suit :

2015	
Résultat d'exploitation	
Résultat financier	-949 €
Résultat courant avant impôts	
Résultat exceptionnel	-366 €
Impôt sur les sociétés	-
Bénéfice comptable de l'exercice	

Perspectives d'avenir de la Société

Les objectifs et perspectives de chiffre d'affaires pour l'exercice 2016 sont (en k€) :

	2015	2016	Evolution
Chiffre d'affaires	400	380	-5%
Chiffre d'affaires honoraires	233	200	-14%
CA honoraires / CA total	58%	53%	

Opérationnellement, la société fonctionnait en 2015 avec le Président et deux salariés tandis qu'en 2016, la structure opérationnelle n'est plus que le Président et un salarié. Cela explique ces objectifs de CA inférieurs au réalisé 2015.

La réduction des charges devrait ainsi nous amener à dégager un bénéfice en 2016.

Autres objectifs « opérationnels » :

- Politique tarifaire plus génératrice de marge avec clientèle et cible clientèle en adéquation
- Développement des clients abonnés sur du moyen/long terme
- Montée en compétence opérationnelle de l'équipe
- Développement des collaborateurs
- Accentuation des actions de communication/fidélisation clients et des actions de prospection
- Location de tous les espaces relatifs à l'activité d'hôtellerie d'entreprises

Handwritten signature and initials

Délais de paiement des fournisseurs

Date d'échéance	2015	2014
Factures non échues	7 320	4 800
Supérieure à 60 jours		
De 30 à 60 jours		
Inférieure à 30 jours		
Total	7 320 €	4 800 €

Evénements d'importance significative intervenus postérieurement à la clôture

RAS

Modification de présentation des comptes et méthodes d'évaluation

Aucune modification de présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation n'a été enregistrée.

Activités en matière de recherche et de développement

La Société n'a exercé aucune activité de recherche et de développement au titre de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET FISCAL

Informations concernant les mandats du Président et des commissaires aux comptes

Mandat du Président.

Le Président M. Oliver GITEAU a été nommé pour une durée indéterminée.

Mandats des commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons que les mandats de COFIGEX et de AFINEX, respectivement Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, se poursuivent jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Prises de participations significatives ou prises de contrôle

Aucune prise de participation significative ni prise de contrôle n'a eu lieu au cours dudit exercice.

Montant des dividendes des exercices clos le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des 2 derniers exercices.

ff ac

Montant des "dépenses et charges somptuaires"

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, nous vous précisons qu'aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 du même code n'a été constatée pour l'exercice 2015.

PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 10 007.14 €.

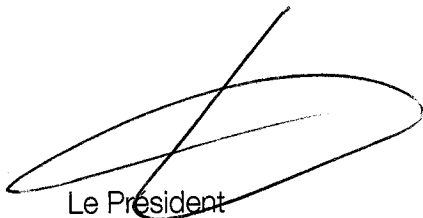
Aussi, nous vous proposons d'affecter en intégralité ce résultat comptable au compte « Report à nouveau », qui s'élèverait ainsi à -33 066.14 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à -175.14 €.

Enfin, notre commissaire aux comptes relate, dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.

Votre Président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Levallois-Perret
Le 15 Juin 2016



Le Président



PRO ACTIVE

ASSISTANT PERSONNEL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2016

Le Mercredi 29 Juin 2016 à 11h, les associés de la Société PRO ACTIVE AGENCY, société par actions simplifiée au capital de 32 340 euros, se sont réunis au siège social de la société en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Oliver GITEAU, en sa qualité de Président. La société COFIGEX, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que le quorum requis est atteint.

En conséquence, l'Assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation remises ou adressées aux associés,
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- la copie des lettres de convocation du Commissaire aux Comptes remises en mains propres,
- les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2015,
- les rapports du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée annuelle,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation. Le Président déclare que les associés ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Ceci étant exposé, il rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2015,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 et affectation du résultat,
- Approbation des charges non déductibles,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux

- articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce et approbation du rapport et des conventions qui y sont visées,
- Questions diverses.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président. Lecture est ensuite donnée des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes.

Ces présentations et lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport du Président et la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au président pour sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'existe pas de dépense ni charge non déductible au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 10 007.14 € comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice	-10 007.14 €
------------------------	--------------

Affectation :

Dotation au compte report à nouveau	-10 007.14 €
-------------------------------------	--------------

A la suite de cette affectation, le solde du compte de report à nouveau s'élèvera à -33 066.14 euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des deux derniers exercices depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité.

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2015 faisant ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

CINQUIEME DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conclusions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

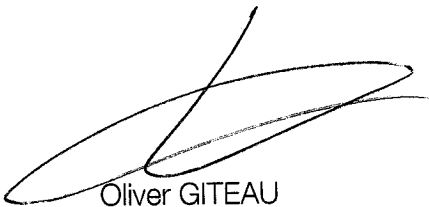
SIXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copie ou extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

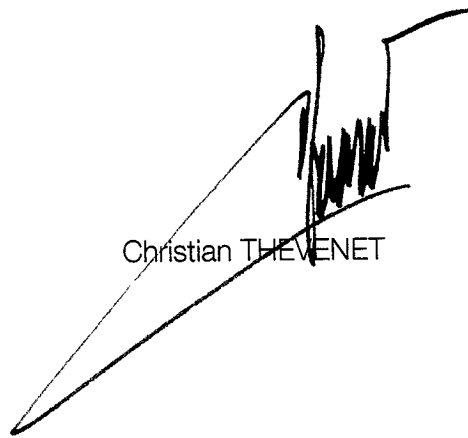
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.



Oliver GITEAU



Christian THEVENET

PRO ACTIVE

ASSISTANT PERSONNEL

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport du Président et la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au président pour sa gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'existe pas de dépense ni charge non déductible au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 10 007.14 € comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice	-10 007.14 €
------------------------	--------------

Affectation :

Dotation au compte report à nouveau	-10 007.14 €
-------------------------------------	--------------

A la suite de cette affectation, le solde du compte de report à nouveau s'élèvera à -33 066.14 €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des deux derniers exercices depuis la création de la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2015 faisant ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conclusions qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copie ou extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.